

N°20

Mai 2022

# S' iecht Kaferle

## La Luciole

Le journal qui vous éclaire sur Lochwiller



## MOT DU MAIRE

---

## INFORMATIONS COMMUNALES

---

Travaux réalisés	4
Mise en conformité de la salle polyvalente et de la mairie	5
Orientations budgétaires	6
Délibérations en commission et conseil	7
Sinistre	9
Informations diverses	11

## VIVRE A LOCHWILLER

---

Evénements festifs	14
Parole aux associations	15
Ecole	18
Environnement et nature	19

## NOTRE HISTOIRE— UNSRI GSCHICHT

---

Les toponymes de notre région	23
-------------------------------	----

## PAGES RECREATIVES

---

Jeux	26
Plaisirs gourmands	27
Galerie artistique	28

## CARNET PRATIQUE

---

Grands anniversaires et état civil	29
Petites annonces et agenda	30
Numéros et infos utiles	31



## MOT DU MAIRE

Chers habitants,

*Avec l'arrivée des beaux jours et la levée des restrictions sanitaires, la vie retrouve une forme de normalité. Les gens ont plaisir à se rencontrer. Des manifestations culturelles et festives reprennent. Cela recrée le lien social qui nous a manqué depuis trop longtemps. Mais le taux d'incidence dans notre département reste très élevé. Nous nous devons de rester vigilants notamment vis-à-vis des personnes âgées, nombreuses dans notre commune.*

*Certains projets communaux évoluent. Avec le soutien de l'amicale des sapeurs-pompiers ainsi que de bénévoles, la chapelle bénéficiera de travaux de rénovation. Sauvegarder ce patrimoine religieux, qui jusqu'à récemment était un bien privé, est un projet communal depuis plusieurs années.*

*Les travaux de mise en conformité du bâtiment communal qui regroupe la mairie, la bibliothèque, le foyer et la salle polyvalente commencent à la mi-mai. Ces travaux très coûteux pèsent lourd dans le budget de notre commune. Ils sont néanmoins incontournables pour que nous puissions continuer à exploiter ces locaux, que ce soit pour des festivités diverses, locations de la salle, Kaffee Grenzel,... ou l'accueil du public à la mairie ou à la bibliothèque.*

*Le projet de réfection de la voirie Rue des Vignes avec l'enfouissement des lignes téléphoniques et le remplacement du réseau d'eau potable reste, quant à lui, en suspens. Pour des raisons d'ordre budgétaire, nous avons décidé de ne pas lancer ce chantier cette année.*

*Les travaux d'aménagement du site de pompage sont achevés. J'espère que 2022 nous éclairera sur les effets du pompage, en cours depuis juillet 2021. Je ne manquerai pas de vous tenir informés dès que nous en saurons plus.*

*Avec les élus du Conseil Municipal, nous avons souhaité honorer avec vous, le 8 mai, ceux qui sont tombés pendant la Seconde Guerre Mondiale. Je remercie la chorale, les pompiers et tous ceux qui ont répondu présents et ont ainsi contribué à la réussite de cette cérémonie.*

*Je souhaite aussi exprimer ma gratitude aux membres actifs de toutes nos associations qui ont continué, malgré ces années difficiles, à s'investir pour le bien de notre communauté.*

*J'espère que, pour la rentrée, toutes les activités pourront reprendre dans de bonnes conditions. D'ici là, je vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous et de vos proches.*

Votre maire, Christophe KALCK



# INFORMATIONS COMMUNALES

## TRAVAUX

### TRAVAUX REALISES

#### REFECTION DU CHEMIN DES ECOLIERS



Le chemin des écoliers a fait peau neuve. Au total, 7 bornes lumineuses, d'une hauteur d'1 mètre, balisent le chemin, sécurisant ainsi les piétons qui l'empruntent à la nuit tombée.

Les travaux effectués englobent l'enfouissement des lignes électriques alimentant l'éclairage public, la réfection du chemin piéton et la mise en place des points lumineux.



Des travaux de raccordement dans un avenir proche finaliseront ce chantier.

#### MODIFICATION DU CARREFOUR



Qui n'a jamais hésité lorsque, quittant le village vers Marmoutier, un véhicule approchait en provenance de la « rue du vieux moulin » ? La priorité à droite est la règle dans le village. Mais là, qu'en est-il ? Même si l'on connaît le code de la route, on peut être surpris.

Dorénavant, plus d'hésitation possible. Un panneau STOP avec marquage au sol a été installé à la jonction entre le chemin intercommunal et la départementale 668 qui mène à Marmoutier, soit au niveau du terrain de foot.

De plus, la charmille longeant le chemin des écoliers a été taillée de sorte à favoriser la visibilité à ce même carrefour. Sécurisation optimisée !

#### LE CALVAIRE MIS EN VALEUR

La plantation de 6 arbustes et 25 rosiers complètent l'aménagement du calvaire situé à la sortie vers Saverne.

Pour rappel, l'enrobé devant le calvaire avait été arraché pour être végétalisé. Une fois que les végétaux se seront bien enracinés et se seront développés, l'ensemble aura fière allure.

La commune remercie chaleureusement l'entreprise Roseraie Barth qui lui a fait don des rosiers.



# Mise en conformité Salle polyvalente & Mairie



Le démarrage des travaux est prévu 2<sup>e</sup> quinzaine de mai pour une durée d'environ 14 semaines

MAITRE D'ŒUVRE: TRUMPF ARCHITECTE sarl		CONTROLEUR TECHNIQUE: APAVE		MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE LOCHWILLER	
N° et Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant estimatif des travaux (HT.)	Montant estimatif des travaux (T.T.C.)		
1. AMENAGEMENT EXTERIEUR + CLOTURE	DIEBOLT TP - Marmoutier	9675,00	11 610,00		
2. COUVERTURE DESENFUMAGE	BEYER Couverture - Brumath	7987,50	9 585,00		
3. MENUISERIE PVC	BIEBER PVC - Diemeringen	3540,00	4 248,00		
4. SERRURERIE	EB SERRURERIE - Griesbach le Bastberg	7975,00	9 570,00		
5. ELECTRICITE VMC	ELECTRICITE REMOND - Wingersheim	13540,00	16 248,00		
6. GAZ	en attente	1535,00	1 842,00		
7. PLATRERIE CLOISONS SECHES FAUX PLAFONDS	PLATRERIE RUFFENACH - Wangenbourg	17479,28	20 975,14		
8. MENUISERIE INTERIEURE	MENUISERIE BECK - Offwiller	24961,10	29 953,20		
9. REVETEMENTS DE SOLS	SOCOBRI - Otterswiller	2914,55	3 497,46		
10. PEINTURE	BOEHM - Dettwiller	4500,00	5 400,00		
<b>TOTAL MARCHÉ (TVA 20,00%)</b>		<b>94107,43</b>	<b>112 928,80</b>		

**En attente de confirmation de la DETR / DSIL du montant de la subvention accordée.**

ANNEE	2022									
SEMAINE	MO	20	21	22	23	24	25	26	27	28
LOT N° 1	AMENAGEMENT EXTERIEUR CLOTURE	■								
LOT N° 2	COUVERTURE DESENFUMAGE									
LOT N° 3	MENUISERIE PVC									
LOT N° 4	SERRURERIE									
LOT N° 5	ELECTRICITE VMC									
LOT N° 6	MISE AUX NORMES INSTALLATION GAZ									
LOT N° 7	PLATRERIE									
LOT N° 8	MENUISERIE INTERIEURE									
LOT N° 9	REJETEMENTS DE SOLS SOUPLES									
LOT N° 10	PEINTURE									

**RECEPTION**

## Budget primitif validé et taxes locales inchangées

La séance du conseil municipal pour le vote du budget s'est tenue l'autre jour sous la présidence du maire Christophe Kalck.

- Le budget primitif de la commune pour **2022** s'équilibre à **567 556,19 €** en dépenses de fonctionnement et **573 464,50 €** en dépenses d'investissement.
- Il a également été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour **2022**, à savoir la taxe foncière sur le bâti à **16,41%**, la taxe foncière sur le non bâti à **20,89%**.



## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### Réfection de l'oratoire

Mieux connue sous l'appellation de « chapelle », l'oratoire, situé à l'entrée du village en provenance de Marmoutier, aura droit enfin à des travaux de réfection et d'embellissement.

L'amicale des pompiers a proposé son aide financière. Conjointement, certains membres de l'amicale et certains conseillers municipaux retrousseront leurs manches pour participer concrètement aux travaux.

L'autel a été démonté et entreposé au sec durant l'hiver afin de le restaurer à l'identique. Murs et sols feront peau neuve. Une nouvelle charpente apparente soutiendra la toiture de tuiles anciennes. Des spots lumineux mettront en valeur l'intérieur de l'oratoire le soir.

La commune remercie l'ensemble des bénévoles qui s'impliqueront dans ce projet et particulièrement l'amicale des pompiers pour son soutien financier.

### Cimetière

Deux bancs seront installés au cimetière. Un garde-corps sera mis en place au-dessus du muret à l'arrière du cimetière.

### Cour de la salle polyvalente / Mairie

Une main courante sécurisera les quelques marches qui prolongent l'escalier de la mairie en direction de la salle.



### Bibliothèque communale

Afin de moderniser notre bibliothèque communale, nous ferons l'acquisition de matériel informatique ainsi que de mobilier supplémentaire. La bibliothèque déménagera au premier étage après les travaux de mise en conformité.

### Propriété Dossmann

Plusieurs possibilités de transformation sont à l'étude pour la mise en sécurité de la propriété.

Option 1 : La conservation du bâtiment pour lequel la sécurisation nécessite le remplacement de la charpente. La mise en place d'un plancher à l'étage avec un escalier d'accès augmenterait les capacités d'utilisation du bâtiment qui pourrait servir de local communal à diverses fins (stockage, bricolage,...)

Option 2 : La démolition de la grange avec possibilité de garder les deux murs de l'angle arrière qui jouxte la rue de l'église, vestiges qui rappelleraient l'existence du bâtiment. Ce lieu ainsi modifié pourrait évoluer dans les années à venir avec l'ajout d'une aire de jeu pour les tout-petits, par exemple.

Quelle que soit l'option choisie, l'aménagement extérieur consisterait en l'apport de terre végétale, l'engazonnement de l'ensemble, la plantation de quelques arbres et l'installation de bancs.

# DELIBERATIONS EN COMMISSION ET CONSEIL

## INFORMATIONS LOCHWILLER

Vous n'êtes pas encore inscrit dans la liste des destinataires d'**Informations Lochwiller**? Envoyez vos coordonnées par mail à [Lochwiller@outlook.fr](mailto:Lochwiller@outlook.fr), vous recevrez des flashes d'information ponctuels concernant notre commune. (Passages pour relevés de compteurs / ramonage, alertes météo, résultats des élections, informations du SIVOS, etc...)

Sachez qu'il vous est possible de répondre aux mails reçus par **Informations Lochwiller** en toute discrétion. Votre réponse sera lue uniquement par le gestionnaire de cette boîte mail.

## DECORATIONS DE PÂQUES, DE LA GAÏETE ET DES COULEURS.

En images, les décorations disséminées dans tout le village sur diverses parcelles communales.



Sur la place



Rue principale



Entrée ouest du village



Rue de Reutenbourg



Rue de l'étang



Sur les deux photos suivantes, les décorations réalisées par Martine et Denis Storck, près de la mairie.





# Petit Rappel à la civilité



Afin de préserver le calme et la tranquillité de tout un chacun à Lochwiller, il est stipulé que :

## ACTIVITES PRIVEES :

Sont autorisés, dans un cadre privé, pendant les plages horaires suivantes :

**Du lundi au vendredi de 8:00 à 12:00 et de 13:30 à 19:30**

**Le samedi de 8:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00**

les travaux de jardinage ou de bricolage, à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou autre.

Ces activités, lorsque bruyantes, sont interdites les dimanches et jours fériés.

En dehors des horaires précisés ci-dessus, dans l'enceinte privée et comme sur la voie publique, est proscrite toute activité sonore excessive et génératrice de gêne, de quelque nature qu'elle soit.

## LIEUX PUBLICS :

En toute heure, de nuit comme de jour, toute production de bruit intempestif générateur de gêne pour l'entourage est interdit.

Des dérogations, dans un cadre très précis, peuvent-être accordées par le Maire afin d'autoriser des manifestations particulières dans des lieux et pour des durées définis. Toute dérogation fera l'objet d'une information publique.

## ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS :

L'utilisation d'installations mises à la disposition du public, en accès libre (terrains sportifs, aire de jeux,...) ou en location (salle polyvalente, foyer, étang de pêche, ...), est soumise au règlement intérieur de chaque ensemble, ainsi qu'à ce cadre réglementaire.

## ENTREPRISES INTERVENANT SUR DES CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS OU PRIVES :

Les chantiers de travaux publics et/ou privés bruyants sont autorisés, du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 7:00 à 19:30.

Ces chantiers peuvent toutefois être autorisés en dehors de ces plages horaires par dérogation accordée par la commune. Toute dérogation fera l'objet d'une information publique.

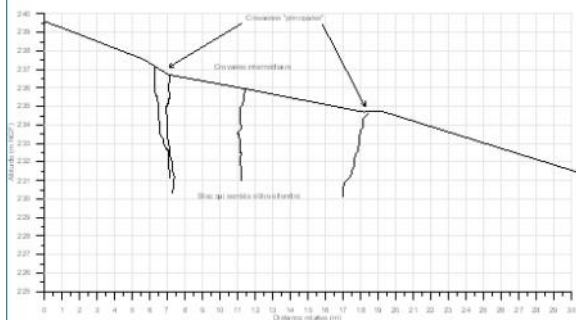
Les exploitants agricoles opérant à Lochwiller ne sont pas concernés par ces restrictions horaires.

## Rappel : Pollution de l'eau

**Le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines .... une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune est punissable par l'Article L216-6 du Code de l'Environnement.**



# Colmatage de la faille du Koelberg



**Au niveau des champs du Koelberg le BRGM a procédé à un nouveau déversement de matériaux fin (limons/loess) dans les crevasses avec remodelage afin d'éviter les stagnations d'eau**





# Aire du Pompage

Propriété de la Famille Kandel



Station de contrôle de la pompe



Aire de pompage



Accès à la plate-forme par les équipes techniques depuis la rue de l'Etang—Végétalisation du talus en cours





## INFOS DIVERSES

### Le Schéma de Cohérence Territoriale ( SCOT )

#### Le SCOT du Pays de Saverne Plaine et Plateau, vers toujours plus de sobriété foncière !

Le Schéma de Cohérence Territoriale, élaboré sous l'égide du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau, présidé par Stéphane Leyenberger, est un document de planification qui porte la vision d'avenir du territoire à l'échelle des trois communautés de communes qui composent son périmètre (communauté de communes de Hanau La Petite Pierre, communauté de communes de l'Alsace Bossue, communauté de communes du Pays de Saverne).

Le SCOT fixe ainsi le cadre, à 20 ans, de toutes les politiques publiques à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau (habitat, déplacements, environnement, économie, équipements...) et propose un aménagement du territoire au cœur des transitions écologique, climatique, énergétique et numérique.

Engagé depuis début 2019, l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saverne Plaine et Plateau en est à sa troisième étape : le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

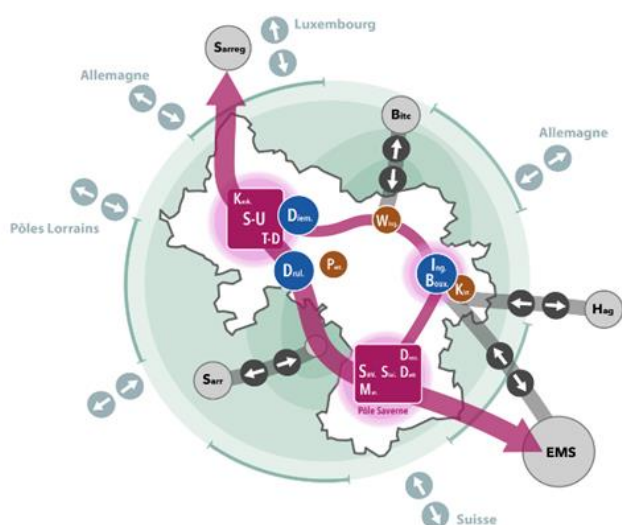
Le DOO constitue la feuille de route pour la mise en œuvre du projet politique (Projet d'aménagement stratégique) lequel se compose de 3 priorités : porter un nouveau modèle de développement à partir des valeurs associées aux "Vosges du nord en alsace ; soutenir des modes de vie éco-contributeurs et consolider la solidarité au sein du territoire ; générer de nouveaux développements en valorisant la situation au cœur de l'Euro Région. Le DOO s'imposera, au niveau local et dans un rapport de compatibilité, aux documents d'urbanisme et de programmation.

En tout, ce sont 13 objectifs qui sont affichés dans le document d'orientations et d'objectifs du SCOT, du développement économique, aux capacités d'accueil résidentielles, d'équipements et de déplacements, jusqu'aux transitions écologiques et climatiques.

De plus, depuis la promulgation de la loi Climat et Résilience du 22/08/2021, le principe de réduction de la consommation foncière qui doit tendre vers la zéro artificialisation nette à 2050, est renforcé. Le territoire devra réduire dans un premier temps de 50% la consommation d'espaces d'ici 2031 puis de nouveau de 50% d'ici 2041.

C'est donc un nouveau modèle de développement d'aménagement et de développement des territoires qui s'impose à tous et qui demande de se réinventer sur tous les plans et notamment nos modes de vie!

Dans ce contexte, les élus ont donné la priorité au foncier économique afin de soutenir l'économie industrielle du territoire et ses grands comptes et ont défini une armature économique du territoire localisant les extensions des zones d'activités économiques (Cf. carte de l'armature économique).



#### Sites de captation pour des activités exogènes ou en lien avec les flux (logistique, production / transformation exportatrice) :

pôle de Saverne (Marmoutier, Dettwiller, Dossenheim/Zinsel et Steinbourg)

pôle de Sarre-Union (Keskastel et Thal Drulingen)

#### Sites de productions en lien avec les pôles urbains :

Diemeringen, Drulingen ;

Bouxwiller-Ingwiller

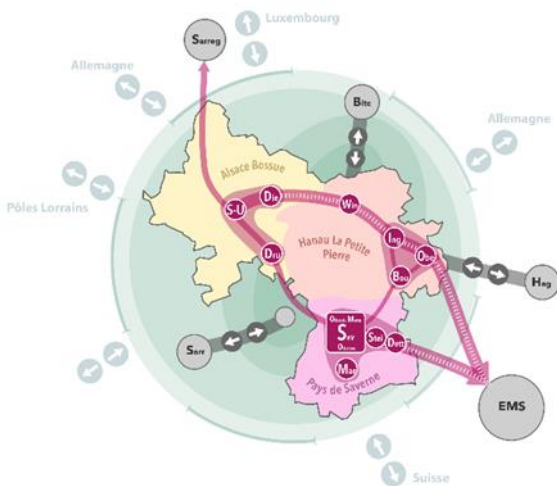
#### Sites industriels et économiques isolés à fort potentiel :

Petersbach ;

Kirrwiller, et ;

Wingen-sur-moder

**Le SCOT ( suite).** Un autre levier de la sobriété foncière est le renforcement des centralités par le principe acté de non création de nouvelles zones commerciales périphériques et du développement résidentiel privilégié à partir d'un maillage de pôle sur le territoire concentrant activités, commerces, services, et transports collectifs (cf. carte de l'armature urbaine).



**Un pôle majeur** (Saverne, Monswiller, Ottersthal et Otterswiller) assurant une fonction structurante à l'échelle de l'ensemble du territoire. Les équipements et services supérieurs (théâtres, spécialistes de santé, lycée...) sont implantés au sein de ce pôle ;

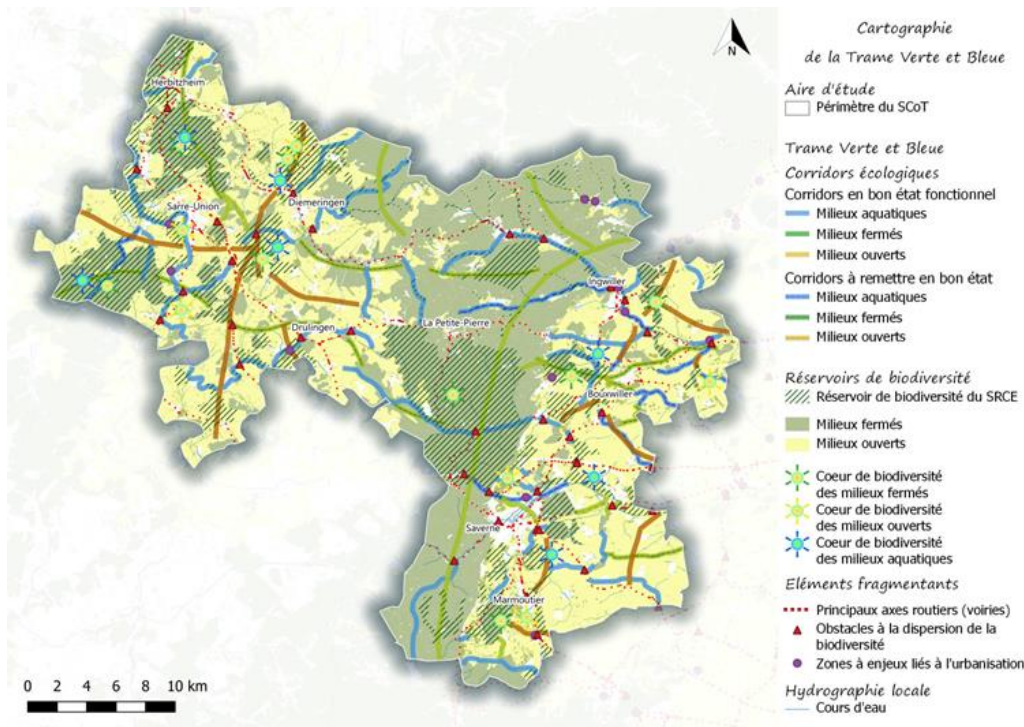
**Des pôles secondaires**, appuyant la complémentarité fonctionnelle entre les centralités du territoire, en accueillant des commerces de niveau intermédiaire, des équipements industriels, des gares et des attracteurs touristiques. Ces pôles sont :

Marmoutier, Dettwiller et Steinbourg

Bouxwiller, Ingwiller, Wingen/Moder et Obermodern ;

Sarre-Union, Diemeringen et Drulingen.

Le SCOT engage aussi le territoire dans la préservation de sa richesse patrimoniale, bâtie et naturelle, notamment par l'utilisation d'éco matériaux (bois, pierre naturelle) et la préservation des continuités écologiques (carte de la trame vert et bleue).



La santé des habitants est aussi au cœur des questions de l'adaptation aux changements climatiques avec la prise en compte de risques naturels et le développement d'un urbanisme favorable à la santé (modes de déplacements actifs, végétalisation...).

La population est invitée à s'informer et participer aux travaux du SCOT en prenant connaissance des différents documents composant le SCOT et en contribuant.

Pour ce faire les différents documents composant le SCOT sont ouverts à la concertation publique et disponibles dans les locaux du Pays de Saverne Plaine et Plateau ou sur le site internet. Un registre de concertation est disponible dans les locaux du Pays de Saverne Plaine et Plateau, 10 rue du Zornhoff 67700 Saverne. Une adresse mail est également à la disposition des habitants :

[concertationscot@paysdesaverne.fr](mailto:concertationscot@paysdesaverne.fr).

Vous pouvez également participer aux réunions publiques organisées dans le cadre de la concertation publique.

Pour en savoir + :

[www.paysdesaverne.fr](http://www.paysdesaverne.fr)



## LA ZAN "Zéro Artificialisation Nette" : qu'est-ce que c'est?

En France comme dans d'autres pays, du fait de l'étalement de notre urbanisation et de nos infrastructures, l'artificialisation des sols augmente. Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

La zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018. L'objectif de la trajectoire "zéro artificialisation nette" est de **ne plus artificialiser à terme**, tout en laissant la possibilité de **compenser l'artificialisation** (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout.

Concernant les leviers pour répondre à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette, le commissariat général au développement durable relève trois grandes familles qui répondent aux besoins en logement et en activité tout en limitant l'artificialisation :

**\*Densifier.** La densification permet de construire plus sur un même espace. Il peut s'agir de surélever des bâtiments par exemple, d'augmenter la densité dès la construction ou encore de réorganiser l'intérieur des bâtiments.

**\*Utiliser les espaces vacants.** Cela concerne les espaces déjà artificialisés mais non utilisés, comme des commerces vacants ou des friches industrielles. Selon les cas, il peut être nécessaire de dépolluer les sols, ce qui peut freiner la reconversion. De plus, il n'est pas toujours évident de retrouver et mobiliser le propriétaire de terrains abandonnés depuis longtemps.

**\*Désartificialiser et renaturer.** Il s'agit de rendre d'un côté ce que l'on a pris de l'autre, en rendant au sol ses fonctions naturelles. Il faut dépolluer, désimperméabiliser et renourrir les sols. C'est un processus de transition qui peut se compter en années selon le degré de renaturation que l'on veut obtenir.

L'objectif étant d'artificialiser le moins possible, il faut privilégier la densification et l'usage des espaces vacants en priorité. La renaturation ne doit intervenir que si les deux autres leviers ne sont pas suffisants pour atteindre la "zéro artificialisation nette". Il est possible de combiner des leviers entre eux, par exemple en renaturant des espaces vacants.

Sources : cerema.fr ; ecologie.gouv.fr

### La ZAN sur notre territoire

L'analyse de la consommation d'espaces naturels, forestiers et agricoles se fait sur les 10 ans précédents la loi Climat et Résilience (2011 – 2021). La consommation d'espace foncier à l'échelle du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) représente 300 ha entre 2011 et 2021.

Pour les 118 communes de notre territoire, la réduction de la consommation d'espace se planifie ainsi :

- une réduction de 50% soit 150ha d'ici 2030,
- encore une réduction de 50 % soit 75ha de 2031 à 2040,
- atteindre l'objectif zéro artificialisation nette en 2050.

A court terme, des projets vont se développer sur les espaces encore autorisés à l'urbanisation, déjà pris en compte dans la réduction de consommation du foncier.

A moyen et long terme, des nouveaux modèles économiques de l'aménagement vont devoir émerger : réduction des espaces disponibles pour construire des logements, des activités, des équipements, des espaces de loisirs,...

*Si vous souhaitez en savoir plus, un livret sur la consommation du foncier sur notre territoire est disponible en mairie.*

## AMENAGEMENT FONCIER SUR LE BAN DE LOCHWILLER

Les réunions de travail sur l'aménagement foncier ont repris. Elles sont encadrées par Mr Gérard Bossu, représentant de la CeA (Collectivité européenne d'Alsace), accompagné de Mr Dufour de la protection de l'environnement et Mr Oberlé, géomètre, en partenariat avec les agriculteurs. La préservation de l'environnement, des milieux naturels et des paysages constitue un objectif majeur et sera un facteur prédominant dans la validation finale du dossier.

Le réseau des chemins est à l'étude actuellement. Un plan avec les modifications prévues sera consultable prochainement en mairie.

# VIVRE A LOCHWILLER

## EVENEMENTS FESTIFS

### LA CAVALCADE DE CARNAVAL

Après une pause d'un an en raison de la crise sanitaire, s'est déroulé le 26 février dernier, la quatrième édition de la cavalcade de carnaval de Lochwiller. Après un périple autour du village, notre cortège s'est rendu au club house du terrain de foot pour savourer un goûter pour les plus jeunes ou un délicieux vin chaud pour les plus grands.



Si, cette année, l'organisation de cet évènement fut quelque peu bridée par les contraintes dues au covid, ce fut tout de même un franc succès. Nous remercions chaleureusement monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur soutien, notamment le goûter offert aux enfants, ainsi que tous les participants jeunes et moins jeunes. Nous espérons réitérer cette manifestation dès l'an prochain et invitons ceux qui souhaitent y participer plus activement à se faire connaître.

Gilles KALCK





## MARDI GRAS : la joyeuse troupe des écoliers de Lochwiller



## LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

### AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Lochwiller tient à remercier les habitants pour leur indéfectible soutien, par leur présence à toutes nos manifestations et lors de notre passage dans vos foyers pour la distribution des calendriers à la fin de l'année.

Pour des raisons d'indisponibilité temporaire de la salle des fêtes, de chevauchement de dates avec les élections législatives et l'ombre toujours menaçante du COVID, nous ne pourrons pas assurer les festivités de la traditionnelle fête annuelle des pompiers dans notre commune, initialement prévue les samedi 11 et dimanche 12 Juin 2022, et nous vous demandons de nous en excuser, ce n'est que partie remise, et pour nous faire pardonner quelque peu, nous vous proposons de prendre date pour une soirée tartes flambées et pizzas le Samedi soir 10 Septembre 2022 à la salle des fêtes, date où nous devrions disposer librement de la salle rénovée.

Certaines personnes du village présentes dans l'amicale s'attellent à des projets de restauration du patrimoine religieux présent sur le ban de la commune (ancienne croix en grès relevée et refixée), et dans la commune, où le projet de restauration de la chapelle située rue principale prend forme sous l'égide de la commune et de notre amicale qui prend en charge une partie des frais de rénovation.

Les anciens pompiers de notre amicale se sont portés volontaires pour les travaux de maçonnerie et de couverture, d'autres phases de travaux sont prises en charge par des mécènes particuliers, une liste plus exhaustive des participants sera dressée lors de la prochaine parution de notre journal, toujours est-il que toutes les personnes désireuses de participer un tant soit peu sont les bienvenues, il suffit d'en avvertir le Président, Jean-Claude Schorr, ou ses adjoints, Denis Storck ou Philippe Meichel.

Un grand merci à tous !



Jean-Claude SCHORR

### CONSEIL DE FABRIQUE

Le Conseil de Fabrique de l'église recherche de nouveaux membres. 5 membres parmi les paroissiens doivent composer ce conseil. Ils élisent un président, un trésorier et un secrétaire qui forment le bureau. De plus, sont membres de droit, le curé de la paroisse et le maire de la commune.

La mission essentielle du Conseil de Fabrique est de gérer les biens et les finances de la paroisse.

Les volontaires sont les bienvenus. Pour des renseignements, téléphonez à André SCHOTT au 03 88 70 87 77. Merci!

André SCHOTT

## DON DE SANG : GROS PLAN SUR LE PLASMA

Le don de sang, ça parle à tout le monde, avec les collectes au cœur des villages. Mais le don de plasma... qu'est-ce que c'est ? A quoi sert-il ? A qui ? Comment donner ?

**Qu'est-ce que le plasma ?** Le plasma est la partie liquide du sang qui compose la moitié du volume sanguin. Composé à 90 % d'eau salée, il permet aux globules rouges et aux plaquettes de circuler dans le système vasculaire.

**A quoi sert-il ?** Le plasma contient plus d'une centaine de protéines. Entre autres, **l'albumine**, la plus abondante, qui maintient le volume de fluide et l'hydratation de l'organisme et transporte également des hormones et d'autres molécules. **Les immunoglobulines**, indispensables dans la lutte contre les agents infectieux, permettent de prévenir et de lutter contre des maladies telles que le tétanos, les hépatites ou la rubéole. Le plasma contient aussi **des facteurs de coagulation** dont les facteurs anti-hémophiliques et des facteurs contre les thromboses.

**Pour qui ? Personnes polytraumatisées, grands brûlés, hémophiles ou enfants immunodéprimés...** Sachez que toutes ces personnes ont besoin des protéines contenues dans le plasma, pour être soignées. Ces protéines leur sont délivrées soit sous forme de médicaments soit par transfusion. Les personnes en réanimation et les grands brûlés sont soignés grâce à l'albumine (restauration du volume sanguin). Les personnes atteintes de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes grâce aux immunoglobulines. Et les hémophiles grâce aux facteurs de coagulation.

### Quelles conditions pour donner du plasma ?

- Il faut avoir entre 18 et 65 ans et peser plus de 55 kg.
- On peut donner jusqu'à 24 fois par an en respectant un intervalle d'au moins 2 semaines entre 2 dons. Le plasma se régénère très rapidement.

**Où donner son plasma ?** Il faut se rendre à la maison du don de Strasbourg 10, rue Spielmann **après avoir pris rendez-vous** au 03 88 21 25 03.

**Comment se passe un don de plasma ?** Cela se passe comme un don de sang total, mais grâce à la technique de **l'aphérese** : le sang passe dans un appareil qui ne retient que le plasma et retourne les autres composants sanguins au donneur. Il faut compter entre 30 et 60 minutes pour le prélèvement, qui sera suivi d'une pause de 20 minutes. Un moment pour vous, pour lire, écouter de la musique, faire connaissance avec son voisin, échanger...

Nous espérons vous avoir éclairé sur ce don moins connu mais tout aussi important.

La prochaine collecte de sang aura lieu le 4 août.

A vos agendas, les malades comptent sur vous !

VOTRE EQUIPE DE BENEVOLES DE LOCHWILLER

## LOCHWILLER FETE LA MUSIQUE

Notre association est très heureuse de voir la réussite et les bons retours sur la cavalcade. En raison des travaux dans la salle des fêtes et de la date tombant en pleine semaine, nous ne ferons pas de fête de la musique cette année.

Cependant, nous vous avons proposé une nouvelle aventure pour notre luciole cybemole, et vous avez été plus de 150 personnes à suivre ce nouveau périple!

Nous sommes très heureux de voir que nos projets plaisent, et toute l'association vous donne rendez-vous très bientôt pour de nouveaux projets!

Ludovic BIACCHI



## QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Rappel des horaires :

Mercredi de 15h à 17h

Vendredi de 17h à 19h



Voici la liste de nos derniers achats de livres financés par la commune au mois de décembre :

ASTERIX—ASTERIX ET LE GRIFFON—N 39 GOSCINNY / UDERZO	ALBERT RENE
JE REVENAIS DES AUTRES DA COSTA MELISSA	ALBIN MICHEL
APRES KING STEPHEN	ALBIN MICHEL
TROIS PERRIN VALERIE	ALBIN MICHEL
BD MORTELLE ADELE, TOME 04—J'AIME PAS L' M. TAN / MISS PRICKLY	BAYARD JEUNESSE
COMME UNE DEESSE MALONE ROXANE	CALMANN-LEVY
L'INCONNUE DE LA SEINE MUSSO GUILLAUME	CALMANN- LEVY
DENONCE MON PÈRE GARCIA SYLVAIN	CITY
NOUS DEVIONS LES SAUVER VAN RIJN ELLE	CITY
LE SECRET D'EMMA LEBERT KARINE	DE BOREE
SOUS LA GLACE CHRISTIE AGATHA	ED DU MASQUE
LA TOUTE PETITE REINE LEDIG AGNES	FLAMMARION
MARDI SOIR, 19H LEGARDINIER GILLES	FLAMMARION

JACK ET LA GRANDE AVENTURE DU COCHON ROWLING / FIELD	GALLIMARD JEUNE
LA OU SONT LES OISEAUX UTHAUG MAREN	GALLMEISTER
SEULE EN SA DEMEURE COULON CECILE	ICONOCLASTE
CES ORAGES-LA COLETTE SANDRINE	LATTES
APAISER NOS TEMPETES HEGLAN JEAN	PHEBUS
FOX ET MOI—UNE AMITIE PEU ORDINAIRE RAVEN CATHERINE	PHEBUS
LES P'TITES POULES—TOME 19 UN P'TIT DODO HEINRICH/JOLIBOIS	POCKET JEUNESSE
TETE DE LUNE BORDES GILBERT	PRESSES CITE
RIEN NE T'EFFACE BUSSI MICHEL	PRESSES CITE
AUJOUR'HUI COMME HIER KEANE MARY BETH	PRESSES CITE
CELESTINE DU BAC ROSNAY TATIANA DE FONT	ROBERT LAF-
CELLE QUI BRULE HAWKINS PAULA	SONATINE

Nous avons également procédé au renouvellement de notre stock le 7 mars à la Bibliothèque de d'Alsace, où nous avons choisi pour nos lecteurs environ 320 livres, bandes dessinées, documentaires, livres audio, etc... pour adultes et jeune public.

Nous vous invitons cordialement à venir les découvrir.

**Les bénévoles de la Bibliothèque de Lochwiller**

### ASSOCIATION DE L'AMITIE

Divers travaux ont été réalisés par certains membres bénévoles de l'association de l'Amitié sur le site de l'étang de pêche.

Des travaux de terrassement et de pavage ont été réalisés devant le bâtiment principal avec un accès pour les personnes à mobilité réduite ; également sur le dernier espace carré derrière le comptoir au bord de l'étang. L'ensemble des talus a été engazonné. Pour la sécurisation du site, certains arbres autour de l'étang ont nécessité un élagage important.



Le 5 juin, la section marche organise une marche solidaire dont le bénéfice ira à l'association française du syndrome d'Angelman (une maladie rare avec déficience intellectuelle et troubles graves du développement neurologique qui affecte 1 naissance sur 20 000). Cette association est soutenue par Groupama. L'animation et l'organisation du repas de midi sera assurée par Groupama ; l'intendance et le service par l'association de l'amitié. L'inscription au repas se fera le jour même de la marche, avant chaque départ, le premier ayant lieu à 8h30. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association française du syndrome d'Angelman dans l'après-midi du 5 juin. Venez nombreux soutenir cette cause ! Rendez-vous à l'étang de pêche !



#### Bœuf à la broche

Notre traditionnel bœuf à la broche aura lieu le 3 juillet, toujours dans le cadre verdoyant de l'étang. Des bulletins d'inscription vous parviendront d'ici là. Nous comptons sur votre participation et votre présence toujours aussi chaleureux et nous vous en remercions d'avance.

**Le comité de l'association de l'amitié**

## ECOLE

### L'ÉCOLE DE MARMOUTIER, UNE ÉCOLE E3D

L'école de Marmoutier est engagée depuis plusieurs années dans la démarche globale de développement durable. Elle a obtenu il y a 3 ans le premier niveau de la labellisation école E3D qui tient en un mot : engagement. Cette année, elle a formulé la demande pour obtenir le niveau 2 qui est l'approfondissement de la démarche. Le troisième et dernier niveau du label est le déploiement.

#### Qu'est-ce que la labellisation E3D ?

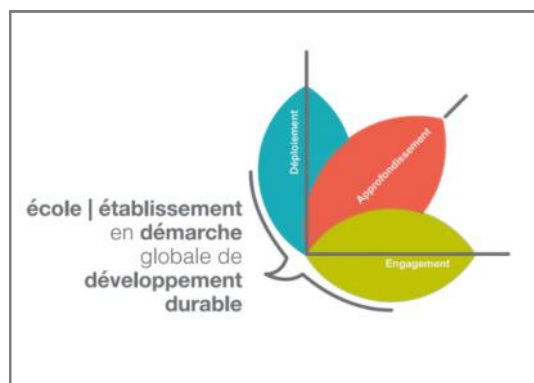
La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

#### En quoi cela consiste-t-il sur le terrain ?

Il s'agit, en classe, d'étudier les problèmes de notre planète et trouver ensemble des solutions à mettre en œuvre pour y remédier. Cela va des actions individuelles aux actions collectives jusqu'à la gestion de l'établissement. Les élèves élisent des éco-délégués pour instaurer une gouvernance participative.

Les écoliers de Marmoutier pratiquent le tri sélectif des déchets, la récupération des piles usagées, le recyclage des objets. Les projets « nature » qui ont cours cette année à l'école portent sur la fabrication d'hôtels à insectes avec des matériaux récupérés, la création d'un parcours sensoriel, d'un carré potager, le développement d'une grainothèque, l'école du dehors. A travers tous ces projets et actions, les apprentissages des élèves sont nombreux et pluridisciplinaires. Ils acquièrent des connaissances, des savoir-faire, des savoir-être. Ils apprennent à se situer dans le monde et à y prendre part. L'éducation au développement durable sensibilise et forme les citoyens de demain.

La labellisation n'est pas une fin en soi mais une reconnaissance de l'engagement dans la démarche. Ce qui compte c'est l'amélioration permanente des actions en faveur du développement durable.





## ENVIRONNEMENT ET NATURE

### Les Fouines et les Martres !

Le sujet « nature » de ce numéro du « Liecht Kaferle » porte sur deux espèces animales mal connues de tout le monde, mais dont une est néanmoins bien présente dans nos villages : il s'agit de la « **Fouine** », appelée « **Marter** » en Alsacien, et donc confondue étymologiquement avec la « **Martre** », mais les deux espèces sont cousines, et ne fréquentent pas du tout les mêmes zones.

#### La Fouine : (Martes Foina)

Cet animal est bien connu de bien des personnes pour les quelques dégâts qu'il occasionne fréquemment dans les habitations en détériorant les isolations en laine de verre et en rongant les câbles électriques avec une prédilection pour les courants faibles. Certaines pièces de voitures sont elles aussi souvent victimes des dents de ces carnivores, car construites à base d'amidon de maïs ou de pommes de terre. Les poulaillers retiennent toute son attention également avec une fâcheuse habitude de tuer tous les habitants du poulailler dans l'excitation de l'affolement des poules. Les œufs des couvées de canards, oies et poules sont un met de choix pour ce « sympathique » animal !

Mais, à son actif, on peut quand même lui laisser le fait que la fouine est très efficace dans la chasse aux rongeurs, avec une nette préférence pour les rats et elle adore chasser les pigeons qui souvent abîment nos monuments historiques. Les fruits et baies représentent quand même 70% de son alimentation en saison estivale et automnale.

La fouine a une taille moyenne de 40 à 55cm, pour un poids compris entre 1 et 2.5kg. Elle vit en moyenne 10 ans. Une particularité de la fouine est que l'accouplement a lieu entre Juin et Août et que la gestation s'arrête rapidement pour reprendre au printemps pour une mise bas en Mars-Avril de 2 à 5 petits.

#### La Martre : (Martes martes)

Cousine de la Fouine, cette espèce ne se rencontre jamais dans les zones habitées car étant strictement forestière et fuyant l'humain autant que possible. Elle se différencie par la présence d'une bavette de couleur orangée alors que celle de la fouine est blanc-jaune pâle. Les pattes de la martre sont poilues et elle grimpe avec une grande agilité dans les arbres pour débusquer les écureuils et oiseaux qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire avec elle aussi une proportion de 70% de fruits en saison. La reproduction a lieu à la même époque que la fouine et les critères d'âge et de poids sont similaires. La période de rut et d'accouplement est la même. Ces deux espèces cousines appartiennent à l'ordre des mustélidés, comme les putois d'Europe, les furets, les belettes et hermines.

A l'avenir, si vous croisez cet animal dans le village ou même en ville, il s'agira assurément d'une Fouine, mais si vous la croisez en pleine forêt, il peut s'agir soit d'une Martre, soit d'une Fouine, car cette dernière peut très bien vivre en forêt alors que vous ne croiserez jamais une martre en ville ou dans un village !



Fouine avec sa bavette blanche



Martre avec sa bavette orange

## FAIRE LE MENAGE DANS SA BOITE MAILS : un écogeste qui a du sens

Les usages numériques font partie intégrante de notre vie quotidienne et ne cessent d'évoluer chez soi comme au travail. On pourrait penser que le fait qu'un email soit immatériel n'ait aucun impact environnemental. Or c'est tout le contraire ! L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) nous invite à adopter quelques gestes pour réduire l'impact carbone des emails.

### Voyons d'abord comment fonctionne l'envoi d'emails

Notre courriel envoie des données à un Data center, centre de traitement des données, bien souvent situé de l'autre côté de l'Atlantique. La majorité des emails français parcourt des milliers de km et ce, tout en opérant des passages par de nombreux routeurs, serveurs et ordinateurs, ayant besoin d'énergie pour fonctionner et pour se refroidir ! En Data center, la température de certains composants avoisine les 60°.

Mais la dépense d'énergie ne s'arrête pas là. Dès lors qu'il est stocké, un email génère 10g de CO2 par an, soit le bilan carbone d'un sac plastique. L'envoi d'un email ainsi que son stockage constitue bien une pollution.

### L'ENVOI D'UN MAIL : COMMENT ÇA MARCHE ?



### Quelques chiffres éloquentes :

D'après l'ADEME, **1 mail parcourt 15 000 km** pour rejoindre les serveurs du fournisseur d'emails puis le destinataire du message.

Envoyer **un mail consommerait autant qu'une ampoule de 60W allumée pendant 25 minutes**. Son empreinte carbone représenterait une émission de 4g de CO<sup>2</sup>. Et plus il y a de pièces jointes et de destinataires, plus ça pèse !

**Chaque heure 10 milliards de mails sont envoyés** dans le monde ce qui équivaut à **4000 aller-retours Paris-New York**.

Chaque Français reçoit par jour en moyenne 39 emails, dont beaucoup ne sont même pas ouverts ou sont des spams.

Supprimer 30 emails, c'est économiser 24H de consommation d'une ampoule

### Les éco-gestes à adopter

Chacun, à son niveau, peut agir pour réduire l'impact carbone de sa boîte mail privée ou professionnelle, en appliquant quelques conseils simples.

#### On vide sa boîte mail :

- Effacer les emails envoyés
- Supprimer tous les spams et pourquoi pas installer un anti-spams
- Se désinscrire des newsletters qu'on ne lit pas, avec des outils comme Cleanfox

#### On réduit le nombre de destinataires :

- Cibler les destinataires et limiter les envois en nombre. Ne choisir que les destinataires pour qui ce mail est pertinent et éviter de faire « répondre à tous » lorsque le sujet ne l'exige pas.
- Nettoyer les listes de diffusion (suppression des doublons, adresses erronées des publipostages...)





### On allège les messages envoyés :

- Optimiser la taille des pièces jointes, réduire la taille ou compresser les fichiers avant de les envoyer, ou les supprimer si on fait suivre un mail et que les pièces jointes ne sont pas indispensables.
- Trouver des alternatives aux fichiers les plus lourds en utilisant des sites de dépôt temporaires ou simplement la clé USB.



Des réflexes à prendre donc, à l'image d'autres actions écoresponsables comme le tri sélectif, qui sont devenues habituelles.

Nous n'avons pas parlé des recherches sur internet, de la vie de nos ordinateurs, tablettes, etc... depuis leur fabrication jusqu'à leur revalorisation, en passant par leur consommation. Le sujet est vaste et complexe.

Sources : Ademe.fr

Pour aller plus loin : Guides de l'ADEME : La face cachée du numérique ; En route vers la sobriété numérique.

<https://www.ggf.fr/infographie/69/pollution-numerique-du-clic-au-declac>

## Gilbert KALCK ouvre son verger aux arboriculteurs amateurs



La taille des arbres fruitiers se pratique une fois l'an, avant la montée de la sève, soit en hiver. La cicatrisation de l'arbre y est favorisée. Cela réduit ainsi les risques d'attaques de parasites et les maladies.

Comment tailler ? Quelles branches sacrifier ? Pour répondre à ces questions, Gilbert KALCK a ouvert son verger cette année encore, à Jean-Claude SCHNELL, moniteur à la société des arboriculteurs de Saverne et environs et à toutes les personnes désireuses d'en savoir plus sur le sujet. L'expert a prodigué moult

conseils techniques pour bien tailler pommiers, poiriers et autres fruitiers.

Année après année, les participants reviennent car devenir maître en la matière ne se fait pas en une seule séance. Il faut souvent de longues années d'expérience et d'observation. Ce sont les conditions pour obtenir de bons et beaux fruits.





## LES CONSEILS DE TAILLE ET DE PLANTATION de René BARTH

### Taille des rosiers miniatures

Les rosiers miniatures se taillent comme les buissons.

Le but est de conserver quelques branches principales (3 à 7).

La taille doit réduire les pousses ligneuses et favoriser les jeunes pousses.

On coupe donc à 3 à 5 yeux, soit une distance moyenne de 15 à 20 cm avec le point de greffe.



### Taille des rosiers grimpants remontants

On entend par rosier remontant un rosier qui fleurit plusieurs fois par an.

Les rosiers grimpants sont en général palissés contre un mur, une pergola ou un grillage.

On conserve sans les tailler 5 à 6 rameaux principaux, qui constitueront les branches charpentières.

Toutes les pousses latérales seront rabattues à 5 ou 6 yeux (soit 30 à 40cm).



### Conseils essentiels pour bien réussir la plantation de vos rosiers :

Si vous aviez déjà des rosiers au même endroit, changez la terre sur une profondeur de 60 cm. Choisissez un endroit aéré et ensoleillé (au moins 4 heures d'ensoleillement), évitez la proximité d'arbres ou l'exposition au nord.

Faire un trou de 50 cm de profondeur et y déposer un engrais organique (fumier décomposé, ou compost 2 ans d'âge minimum...) Remettre une couche de bonne terre (10 cm environ) de potager additionnée s'il le faut d'1/3 de bon terreau pour éviter que les racines entrent en contact direct avec le fumier.

**Rosiers racines nues :** ne les laissez jamais à l'air si vous ne les plantez pas immédiatement. Laissez-les dans leur emballage d'origine dans un endroit frais à l'abri du gel, du vent et de la chaleur. Au-delà de 8 jours mettez-les en jauge.

La veille de la plantation tremper les entièrement dans l'eau : racines et branches.

Retaillez les racines avant la plantation.

Placer le rosier puis combler avec de la terre en tassant fermement avec le pied la terre tout autour des racines.

**Rosiers en mottes :** Ils peuvent se conserver plusieurs jours au frais « hors gel » avant de les planter. Retirez le sac plastique, faire tremper 1 à 2 heures la motte dans un seau d'eau et plantez la motte en laissant le film autour (biodégradable).

**Rosiers en pots :** Planter le rosier avec sa motte en l'arrosant abondamment à la plantation.

**Arrosage :** Arroser abondamment (8 à 10 L par rosier) à la plantation.

Lorsque le sol est ressuyé, remettre de la terre au-dessus du point de greffe pour éviter que le rosier ne dessèche par le vent et ne gèle en hiver.

La 1<sup>ère</sup> année arroser régulièrement 1 x par semaine selon météo.

**Taille :** Ne retaillez pas les branches lors d'une plantation d'automne. Pour une plantation de printemps retaillez les branches à partir de fin mars.

**Protection hivernale :** Buttez vos rosiers en novembre avec de la terre sur 15 cm de hauteur de branches pour les protéger des grands froids.

Début mars, ôtez la butte. Selon votre région et le type de rosier, de fin février à début avril pensez à retaillez vos rosiers.

**NE PAS METTRE DE PAILLIS AUTOUR DES ROSIERS DURANT LES 3 MOIS QUI SUIVENT LA PLANTATION.**



# NOTRE HISTOIRE – UNSRI GSCHICHT

## Les TOPONYMES de notre RÉGION

### Les noms de nos lieux-dits

Avec ce numéro de *la Luciole*, nous vous proposons une série d'articles consacrés au nom de certains lieux-dits de notre région et de notre commune. Bien des noms de ces lieux ne nous « parlent » plus. Nous ne connaissons plus leur signification. Quand nos ancêtres ont nommé ces lieux, ces *toponymes* avaient un sens. Mais au fil des siècles et des langues des occupants, ces noms ont été traduits, mal souvent, ou retouchés phonétiquement ...

Rappelons-nous l'adage « Traduttore-Tradittore » « *traduction=trahison!* »

Ces noms sont le fruit d'une longue histoire que nous allons explorer.

Prenons deux exemples :

\* le nom actuel de notre village : **Lochwiller** > *wilre* > *wiler im loch* (en 1451.).

LOCH = cuvette, trou. Mais pourquoi pas : *Wiler im LO,- LOH* = bois, bosquet > > « le village du bois ».

Voir *Lampertsloch, Berhardsweiler im Loch* = Bernardvillé. .

\* **Katzenkopf, --berg, --thal** : = Tête, sommet, = « Monts des Chats, Val des Chats » .

Que viennent faire **ces chats**, (sûrement sauvages !) dans ces endroits ? Belle énigme !

**Qu'est –ce qu'un toponyme ?** C'est le nom donné à un territoire, à des lieux, des propriétés, des cours d'eau ; des paysages, de la végétation, des reliefs, des constructions, etc... » Peut-on vraiment imaginer nos lointains ancêtres désigner la nature ou leurs habitats par une succession de syllabes qui ne voulaient rien dire ? » (J. Schweitzer) D'où proviennent-ils ? De l'histoire, de la géographie, de la croyance des humains, des religions, du nom des fondateurs... *Car le propre de l'homme, c'est de nommer.* « Tous ces noms de lieux ont un sens, du moins à l'origine, ils nécessitent un décryptage... Ils nous disent la langue que parlaient nos fondateurs, l'époque dans laquelle ils ont été forgés.

L'étymologie d'un mot doit s'appuyer sur la connaissance du parler local (dans lequel) s'est transmise l'immense majorité des toponymes ». L'Alsace dispose d'une toponymie très variée ; Qui a donné ces noms à nos lieux ? C'est d'abord ses premiers et ses nombreux occupants. De tout temps l'Alsace a été une terre d'immigration et le brassage de la population ne s'est jamais arrêté.

Nos toponymes témoignent des diverses périodes d'occupation des territoires. Les noms romans côtoient les noms germaniques et celtes. « Les racines de la toponymie alsacienne se plongent avant tout dans le terreau alémanique et francique et ont leurs équivalents en Allemagne et en Suisse. La couche la plus ancienne est pré-celtique pour les noms des montagnes et des cours d'eau, puis celtique, puis gallo-romaine », puis germanique et enfin la francisation.

## « Cette histoire qui a fait l'Alsace »

### Les occupants de l'Alsace.

En premier lieu, il y a **les Celtes** établis dans notre région depuis le 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ils ont édifié de nombreux *oppida* (camps fortifiés) dans les massifs (au col de Saverne, à Illfurth-*Britzgyberg*) et des villages dans la plaine. Puis on rencontre des peuples d'origine germanique et nordique *les Leuques, les Médiomatriques, les Triboques*. La Pierre des Douze Apôtres (borne ou menhir) matérialise la frontière entre ces deux tribus, entre l'Alsace et la Lorraine. Au sud du Landgraben, *les Rauracques et les Séquanes*.



Le limes, ligne de fortifications romaines

En l'an 61, à l'appel de leurs alliés, *les Séquanes*, les Suèves infligent une lourde défaite aux **Eduens**, amis du peuple romain. Vers l'an 70 une coalition de peuples germaniques, dont **les Suèves**, avait traversé le Rhin et s'était installée dans la région. Ces tribus occupèrent tout le territoire. Arioviste, leur chef, menace alors les Gaulois qui s'unissent contre lui et font appel à l'aide des Romains.

SCHWEIZER (Jean) La toponymie alsacienne, Editions J.P.GISSEROT 2001

HIMLY F.J. Introduction à la toponymie alsacienne, Revue d'Alsace, 94, 1955.

URBAN 5Michel (Paul) Lieux dits- Dictionnaire Etymologique et historique des noms de lieux d'Alsace Editions du Rhin 2003



Saisissant cette opportunité, Jules César, nommé en 59 proconsul des Gaules, vint leur porter secours. Après l'échec des négociations, il décida de livrer bataille. Arioviste et ses germains subirent une sévère défaite en septembre 58 à l'*Ochsenfeld*, près de Cernay ; ils furent contraints de repasser le Rhin.

Après cette victoire, les Romains occupèrent les territoires évacués par les Germains. Jules César fixa deux tribus, dans le nord, les Triboques avec *Brocomagus* (Brumath) et dans le sud devant les Séquanes, les Rauraques avec *Raurica* (Kaiseraugst-Basel). En l'an 52, Vercingétorix capitula à Alésia. Désormais Rome contrôlait l'Alsace.

**La colonisation s'effectua lentement.** « La *pax romana* favorisa le brassage des populations et des cultures et donna naissance à la **civilisation gallo-romaine**. Les Romains créèrent des villes (*urbs*) et des villages (*vicus*). En l'an 12 après J.-C., apparut le camp militaire d'*Argentorate* (Strasbourg) et en 90 arriva la célèbre 8<sup>e</sup> *Légion Augusta*.

**Le paysage change.** Les terres furent réparties en lots et attribués à des vétérans de l'armée ou à des *hospites* (colons); d'où le nom de « *villa, villae*, » de ces fermes avec des champs ouverts.

Sur les hauteurs apparut un paysage de bocage avec des parcelles entourées de murs et de haies avec un habitat groupé en hameaux (fermes du *Wasserwald* à Haegen) ». Ils améliorèrent les anciennes voies celtiques et créèrent 3 grands axes routiers (*via, viae*) à travers la région. Des habitats, dont des auberges, se furent créés le long de ces routes et qui sont désignés par « **vicus, vici** » (=ferme, hameau ; *de cet appellatif il reste le nom « Vic, Vicq et l'adjectif vicinal »*). Le cadastre est créé. « De nouveaux matériaux furent introduits : le mortier pour maçonnerie, la pierre de taille, les tuiles. Les dieux romains vont côtoyer les divinités gauloises ».

**On trouve les toponymes de *Tres Tabernae* (Saverne), *Mancionaticus* (Maenolsheim), *Marilegium* (Marlenheim), *Appiacum*, (Epfig), *Cambete* (Kembs), *Briciacum* (Brisach).**

### Les Grandes Migrations

« Depuis les origines, Rome a combattu les peuples à ses frontières, mais tout bascula au 3<sup>e</sup> siècle. Après les guerres de conquêtes, c'est l'Empire qui fut assailli. Alamans, Goths, Vandales, Francs, Huns menacèrent l'intégrité du territoire, en particulier la Gaule. Pourtant, de combats en alliances, les institutions romaines ont entretenir durant trois siècles un rapport ambigu avec ces peuples redoutés ». Ces peuples germains, dont **les Francs**, venus de l'Est, envahirent à plusieurs reprises le territoire romain. En 223, ils franchirent le *limes romain* dégarni des troupes engagées alors en Orient.

« En 275, Probus incita les Germains prisonniers à s'installer avec leurs familles sur des bandes de terre proches des frontières. ». Ce n'est qu'en 289, alors que Rome avait déjà évacué la rive droite du Rhin que l'on a parlé la première fois des « **Alemanni** » (*Ale-Manner=Tous les hommes*). En 357 à Oberhausbergen, Julien César dit l'Apostat, repoussa outre Rhin les Alamans et la coalition de tribus.

Il fait fortifier Saverne. Puis ayant mis fin aux incursions des Francs en Belgique, il parvint à rétablir l'empire romain. Mais de nouvelles vagues d'envahisseurs déferlèrent sur l'Europe en 377-378. Entre 398 et 406 les romains abandonnèrent « *la frontière rhénane* ».

Au 5<sup>e</sup> siècle, une seconde vague déferla, poussée par les Huns. Le 31 décembre 406, les **Vandales** franchirent le Rhin gelé. **Les Francs** arrivèrent à les contenir, mais d'autres tribus germaniques se mirent en marche vers la Gaule. En 451 **les Huns**, sous la conduite d'Attila, reprirent le même chemin. Ils livrèrent de nombreux combats, détruisant des villes et ravageant les campagnes. Après ce « *Tour des Gaules* » de six mois, ils furent battus par le romain Aétius et ses confédérés aux *Champs Catalauniques* près de Troyes. Ils se retirèrent en Italie où Attila meurt subitement au printemps 453, peut-être empoisonné.

En cette période, *Argentorate* est entourée de remparts de pierre et garnie de tours. Le nom celtique cèda devant *Stratoburgus*, (toponyme bilingue issu du latin *via strata* (*voie pavée*, en all. *Straße*) et du germanique *burg* (*place forte*) pour devenir plus tard « *Strasbourg, forteresse de la route* ».

**En 476, c'est la chute et la fin de l'Empire romain d'Occident.**

**Les Alamans** avaient suivi ces tribus sans avoir à les combattre et s'étaient installés en Alsace, surtout dans la plaine de l'Ill. Leurs premiers établissements se sont faits à partir de 230. Ces peuples germains avaient colonisé ou fondé de nouveaux villages en Alsace. Mais le désir de conquête des Alamans va se heurter à une autre tribu germanique, **les Francs** (c'est-à-dire « *libres* », affranchis, situés en marge de l'empire romain). Les deux peuples s'affrontèrent en 496 lors de la bataille de **Tolbiac** (Zulpich près de Cologne). La victoire des Francs a été remportée par **Clovis** (466 - 511) roi de tous les Francs en 481.





Suite à cette victoire, ils colonisèrent la région de l'Outre-Forêt et y introduisirent leur langue, le francique. « C'est à ce moment que s'établit la frontière linguistique en Alsace dont notre région conserve toujours la trace. Deux dialectes vont dorénavant coexister en Alsace. Le francique au Nord, l'alémanique dans le reste de la région. Deux parlers dont nos dialectes sont les descendants directs »

« Il est vraisemblable que les deux communautés, la germanique (les Francs et les Alamans) et la gallo-romaine (majoritaire dans le Sundgau) ont vécu côte à côte pendant des années » (J. Schweitzer). Le parler gallo-romain va disparaître au fur et à mesure au profit du germanique. Le nom « Alsace » n'apparaît qu'au 7<sup>e</sup> siècle. On parle d'*Alsaciones* (610), puis d'*Alsacius* (613). *Elsass* voudrait dire soit « le pays de l'III », soit « le pays étranger » (ali-étranger)

Dès le 4<sup>e</sup> siècle, la religion chrétienne se répandit dans toute l'Alsace. Des monastères et des abbayes sont fondés. (les premiers sont ceux de Surbourg et de Haslach) Ils sont régis par la règle de St Benoît. Cette implantation se réalisa par du défrichage et l'assainissement des marécages ou prêtres humides (*Au*) et par la création ou le renforcement des villages. Certains empruntèrent leur nom aux cours d'eau proche (Haslach, Andlau). Vers 550-575, Arbogast, au nom germanique franc, fut institué évêque de Strasbourg. Dillersmunster (aujourd'hui *Reinhardsmunster*) a été fondé par St Fridolin, « l'apôtre » des Alamans après 509. Marmoutier par St Léobard, disciple de St Colomban de Luxeuil vers 590. (*Un prochain article présentera ces fondations*).

### Les toponymes d'origine romaine :

La conquête romaine a substitué les patronymes d'origine latine à ceux d'origine celtique.

Mais les noms de rivières entre autres – *Bruche, Largue, Fecht* – ont gardé leur nom celtique.

Tous les noms de villages dérivés en **-acos** seront latinisés en **-acum** ; ils comportent actuellement les suffixes **-ac, -ach, -y, ey, ieu, court, parfois ig /-ich** : Dornach, Durmenach, Brisach ; 2 en **-court** : Courtavon et Levoncourt. « Les noms romains de domaine (villa) en **-anus, -iacus** seront transformés en nom de lieux grâce aux suffixes **-inga, ingen** (au sens de terrain, territoire) pour devenir **-eng** ou **ang** ». (F.LOT). De nombreux villages ont le suffixe **-viller**. « L'appellatif bas-latin « vilare » (ferme, domaine rural puis village) survivra sous la forme de **-wilre, -willer, -weiler, -wihr** dans le Haut-Rhin, **-wil** en Suisse.

Quant à la langue gallo-romaine, elle a disparu, mais il reste en Alsace des enclaves romanes : Vallée de la Bruche & de Saales, Orbey-Lapourtoie, Montreux & Dannemarie, Courtavon-Levoncourt, Vallée de Ste Marie-aux-Mines (en all. *Markirch* –ave un îlot alémanique). On reconnaît aussi l'influence gallo-romaine, là où la production de tuiles ont perduré et à la culture de la vigne qui ne fut autorisée en dehors de l'Italie qu'après l'an 276 par Probus.

### Les toponymes d'origine franque :

Les parlers alémanique et francique se sont imposés dans notre région depuis les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles. On trouve les suffixes **-en -ingen, ange, -heim, -haus, hof, burg, bronn, -brunn, bach, -dorf, -wihr, -kirch, -munster**. D'autres lieux ont été colonisés par de petites tribus germaniques comme les **Frisons** (Friesenheim) ou les **Souabes** (Schwoben, Schwabwiler, Schwebwiler, Schwabhof), les Saxons (Saasenheim).

**Schün 1500 Jahr würd in unserer Region Elsässich gereddt.  
D'Sproch stämmt üssem Alemanische ùn em Rhinfrankische**

« A l'époque de l'occupation par les tribus germaniques, l'**allemand standard** n'existe pas encore. 'C'est le **latin** qui restera la langue de l'Eglise, des diplomates, des lettrés. Il faudra attendre plusieurs siècles pour qu'une langue commune voit le jour. L'invention de l'impression vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle et le mouvement de la Réforme y contribueront. Luther, en contestant l'usage exclusif du latin par les clercs, s'attèle à la traduction de la Bible en *Hochdeutsch* pour la rendre accessible à tous. Le succès de son entreprise est tel que tous seront obligés de s'adapter à cette nouvelle langue. Elle deviendra la langue commune de toute l'aire germanique ; de langue écrite, elle est devenue une langue parlée.... Mais ce ne sera pas le cas en Alsace L'allemand n'arrivera pas à détrôner l'alsacien comme langue orale. Mais l'**alsacien**, qui fut langue littéraire au Moyen-Age devient un dialecte et se classe au rang de parler populaire et oral. »

**Le français** est arrivé tardivement dans notre province pour jouer un rôle important dans notre toponymie, malgré l'annexion progressive (1648-1681) de l'Alsace à la France après la guerre de Trente Ans et le traité de Westphalie sous Louis XIV. La toponymie est restée massivement en place. La graphie allemande a été conservée. On va procéder par adaptation ou traduction. Les véritables racines sont parfois gommées.

**Ex. :** *Wäsle* (all. *Wasselheim*) devient *Wasselonne*. *Lützelstein* >> La Petite Pierre, *Kestenholtz* >> Châtenois, *Vorbruck* >> La Broque. . *Schlettstadt* >> Sélestat, *Oberehnheim* >> Obernai

On procède aussi par simple retouche phonétique :

Les suffixes **--burg** >> bourg, **;-haus** >> house, **--ingen** >> ingue, **--weiler** >> willer, **-weiher** >> wihr.

Et la curiosité !! des noms de famille deviennent des noms communs : **Drachstrasse** >> rue du Dragon,

A Mulhouse : **Spiegeltür** >> Porte du Miroir, **Wildmannstrasse** >> rue du Sauvage, **Jungtür** >> Porte Jeune. **Teufelturm** >> Tour du Diable

(A suivre)  
F. AGRAM



THOMANN (Marcel) *Le Kochersberg au Moyen Age*, Revue d'Alsace, 134, 2008.

ATLAS des Paysages alsaciens & MAG Haut\_Rhin. . & SITE Histoire-pour-tous.fr/batailles/2762.

DEUTSCH (Lorânt, HEXAGONE, Edition Michel LAFON, 2013 « Pax Romana » p.127ss.

Voir aussi la B.D. « Cette histoire qui a fait l'Alsace » par M.T. FISCHER et F.KELLER ? Editions du Signe, t. 1 & 2, Strasbourg 2009.

# PAGES RECREATIVES

## JEUX POUR TOUS

### Le Fubuki

**Règles du Fubuki :** Comme pour le sudoku, le fubuki vous demande de placer des chiffres dans des cases. Mais chaque chiffre ne peut apparaître qu'une seule fois, afin que les nombres, en bout de ligne, correspondent à la somme, verticale ou horizontale, des chiffres placés. C'est gratuit, addictif, tactique... Bref le fubuki, c'est bien !

A 4x4 grid for the Fubuki puzzle. The grid contains numbers in some cells and empty cells. To the right of each row and column are the sums of the numbers in that row or column. The grid is as follows:

	5	9	3		1	2	
5	5				20		
9		9			17	4	6
3			3		8		
	12	21	12		7	8	

### Le Garam

Le Garam est un jeu de logique mathématique à base d'opérations simples.

Remplissez chaque case avec un seul chiffre de sorte que chaque ligne et chaque colonne forment une opération correcte. Le résultat d'une opération verticale est un nombre à deux chiffres si deux cases suivent le symbole égal.

A 4x4 grid for the Garam puzzle. Each cell contains a mathematical operation. The grid is as follows:

$\times 3 =$	$+ 5 = 9$	$- 2 =$	$\times - 1 =$
$= 1$	$= 1$	$= 5$	$= 6$
$+ =$	$+ 2 =$	$+ =$	$+ =$
$\times 4 =$	$+ = 8$	$+ 1 =$	$\times =$
$= 2$	$= 1$	$= 4$	$=$
$0 + 6 =$			$+ 1 =$

Below the grid is a numeric keypad with buttons for digits 1-9, 0, a cube icon, and a left arrow icon.

### Mots mélangés

AHANE ALAIN AMUSEURS  
 BADGEUSE BANALS BEATE  
 BIMBO BISSE CANYONING  
 DANSEUSE DENUÉE EDITS  
 ENLIE ERAILLURE ERSEAUX  
 GATE-SAUCE GAZON GOUTEE  
 HEVEA INHABITEE INHUMAINE  
 MEDUSE NEUNEU POELE  
 PRISME RACONTARS SALSAS  
 SHANGHAI SOUDA SYNTHESSES  
 TCHAO TOUS UTILEMENT  
 VAISSELLE

G I E S S I B E H E V E A T M R  
 N A E R R Y A D N I L N N E A B  
 I H T O U S N I A L A E D C X A  
 N G I E E L A T E N M U O U B D  
 O N B N S M L S H E S N A P E G  
 Y A A I U A S I L E T E D N A E  
 N H H H M I U I A A S U U Z T U  
 A S N C A B T C R R S E O S E S  
 C I I V T U O S E P E N S G E E

### Le sudoku

A 9x9 grid for a Sudoku puzzle. The grid contains numbers in some cells and empty cells. The grid is as follows:

8		7		3		4		
6		2		5	1			
			8					
1	3			7				
7		5		4		2		9
				1			7	4
					5			
			1	6		8		3
		8		2		9		5

A 9x9 grid showing the solution to the Sudoku puzzle. The grid contains numbers in all cells. The grid is as follows:

1	6	2	8	5	7	4	9	3
5	3	4	1	2	9	6	7	8
7	8							
9	5	3	1	7	2	1	6	8
6	2	8	7		4	1	3	5
3	5	6	4		8	2	1	9
2	4	1			5	8	6	7
8	9	7	2	6	1	3	5	4

Overlaid on the grid is the text "Solutions des jeux" in a stylized font, along with a pencil icon.



## PLAISIRS GOURMANDS

### BABKA AU CHOCOLAT, recette de brioche polonaise partagée par Pascal RUB



**Préparation : 1H. Repos : 14h30.**

**Cuisson : 45 min.**

**Pour 6 personnes :**

**Pour la brioche :** 360 g de farine T55—75g de cassonade—15g de levure de boulanger fraîche—10 cl de lait—2 œufs— 1/2 c c de sel (5g) - 100g de beurre froid

**Pour la garniture :** 15cl de crème liquide—120g de chocolat noir à 66% - 80 g de chocolat au lait—35g d'amandes entières

**Pour la dorure et le sirop :** 1 œuf battu (facultatif) - 40g de sucre—40g d'eau

**Ustensiles :** 1 robot avec crochet pétrisseur—1 moule à cake rectangulaire de 8x25 cm—1 pinceau de cuisine

#### 1.LA PATE

Dans le bol du robot, émiettez les 15g de levure de boulanger.

Ajoutez le lait, la cassonade, la farine, le sel puis 2 œufs. Pétrissez à petite vitesse jusqu'à ce que la pâte soit élastique et claque contre le bol (env. 15 min).

Ajoutez ensuite petit à petit le beurre froid coupé en cubes. Continuez à pétrir jusqu'à ce que tout le beurre soit bien incorporé et que la pâte fasse des filets en tournant (env. 15 min).

Rabattez la pâte en boule, filmez ou couvrez d'un torchon et réservez 12h au réfrigérateur.

#### 2.LA GANACHE

Au bout de ce temps, faites fondre les deux chocolats au bain-marie ou au micro-ondes à 600 W.

Portez la crème liquide à ébullition puis versez sur le chocolat. Laissez reposer 2 min avant de remuer au fouet sans incorporer trop d'air.

Placez au réfrigérateur 25 à 30 min maximum.

Surveiller la ganache : elle doit rester souple pour pouvoir être étalée facilement sur la pâte.

Pendant ce temps, chemisez un moule à cake de papier cuisson.

Lorsque la ganache est refroidie mais encore souple, sortez la pâte à brioche et étalez-la en rectangle sur un plan de travail fariné de façon qu'elle fasse environ 40x25 cm.

#### 3.LE FACONNAGE

Étalez la ganache sur la pâte et enroulez la pâte sur elle-même par un des côtés les plus longs. Vous obtenez un cylindre.

Avec un couteau, coupez les extrémités du cylindre, puis diviser le rouleau en 2 dans le sens de la longueur. Tressez ensuite les deux morceaux de pâte et déposez l'ensemble dans le moule. (Mettez les entames dans des petits moules à muffin chemisés ou dans des ramequins, vous obtiendrez ainsi 2 mini-brioche.)

Dorez la babka avec un œuf entier battu.

Hachez les amandes grossièrement et parsemez-en la babka. Laissez lever 2 heures sans couvrir, à température ambiante, à l'abri des courants d'air. Préparer le sirop en chauffant les 40g de sucre et les 40g d'eau pendant 5 min.



#### 4.LA CUISSON ET LA FINITION

Préchauffez le four à 160°C. Placez une petite plaque remplie d'eau dans le bas du four puis enfournez la brioche. Au bout de 20 min, sortez les entames et recouvrez la babka de papier cuisson. Poursuivez la cuisson 25 min.

Une fois que la babka est cuite, patientez 15 min avant de la démouler sur une grille. Badigeonnez-la aussitôt de sirop avec un pinceau.

Dégustez tiède ou froid, de préférence le jour même! Ne vous méprenez pas sur l'aspect noir, une fois cuit, c'est la couleur du chocolat après la cuisson.

## GALERIE ARTISTIQUE

Arts de la peinture, du bois, du fil, de l'image, des mots... Vous pouvez déposer ici vos réalisations. Un grand merci à nos artistes locaux pour leur partage!



« Qui n'a pas dans son grenier, dans un vieux coin de grange, dans une remise au fond du jardin une commode oubliée ? Une armoire délaissée ? Un meuble livré au temps ?

Une passion pour moi que de redonner une nouvelle vie à d'anciens meubles de style. Après un bon nettoyage, un généreux ponçage et des idées pleines la tête, je relooke buffets, commodes, chaises, tables de nuit, bonnetières et je retapisse d'anciens fauteuils, bridges, cabriolets et bergères selon vos goûts.

J'organise une exposition avec divers artistes et artisans les 18 et 19 juin au Club House de Lochwiller et je vous invite vivement à y participer... »



*Catherine WOLFF*

*1, rue de l'étang LOCHWILLER*



# CARNET PRATIQUE

## GRANDS ANNIVERSAIRES

29/04—TROESCH Augusta (S'Leriche) 92 ans  
 30/04—LUX Gérard (S'Schlupps) 81 ans  
 04/05—LERCH Joséphine (S'Zillers) 83 ans  
 21/05—AGRAM François (S'Nàzze) 81 ans  
 23/05—SCHAFFNER Alice (S'Finkels-Schnieders) 87 ans  
 11/07— MULLER Margrit 85 ans  
 15/07—KRANTZ Yolande (S'Krantze) 84 ans  
 19/07—KALCK Anna (S'Kalig Jerrye) 88 ans  
 29/07—CARMAUX Marcelle 84 ans  
 31/07—DE JONG Rodolphe (S'Bachseppels) 84 ans  
 07/08—JUILLOT Astride (S'Hans Joggels) 83 ans  
 29/08—KALCK Marie-Lucie (S'Zillers) 87 ans  
 20/09—OCHS Hélène (S'Murochse) 82 ans  
 22/11—LUX Odile (S'Fuschde—S'Schlupps) 82 ans  
 08/12—TROESCH Lucien (S'Leriche) 91 ans  
 28/12—LERCH Thérèse (S'Hirte) 85 ans  
 29/12—LERCH Robert (S'Hirte) 85 ans



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES en 2021

DUPONT Jules le 26 janvier  
 MERGEN Manon le 12 décembre  
 RALL VAN DER GIESSEN Nizam  
 le 21 décembre



### MARIAGE

Le 1er avril 2022  
 GOMPPER-DENNI Cindy  
 & BARTH Mikael



♥  
 Félicitations

### LES MARIÉS DE 1972

Se sont unis le 25 août 1972,  
 DE CARLINI Solange et TROESCH Jacques.



## PETITES ANNONCES

### EXPOSITION ARTISTIQUE ET ARTISANALE AU CLUB HOUSE

Au Club House, le samedi 18 et le dimanche 19 juin, des artistes et artisans des environs exposeront leurs réalisations. Le dimanche, une exposition de voitures anciennes enrichira la manifestation. Venez jeter un coup d'œil!

Ouvert au public à partir de 10h. Entrée libre.

Virginie et Bruno Klein collectent les bouchons pour l'association « les bouchons de l'espoir 67 ». Ces bouchons servent à financer du matériel médical pour des personnes en situation de handicap. Déposez-leur vos bouchons en plastique (bouteilles d'eau, lait, crème, lessive, bière) ou en liège (naturel ou synthétique) au 14 rue de l'étang.

« Tout seul on va plus vite,  
ENSEMBLE on va plus loin »

ASSISTANTE MATERNELLE agréée depuis 10 ans, titulaire d'un CAP petite enfance, dispose à partir de septembre 2022, d'une place pour un enfant scolarisé.  
Carine KOENIG 06 76 18 02 12

SALON SHOPPING ET DECOUVERTES le dimanche 26 juin de 10h à 17h  
au club house organisé par l'association des VDI.

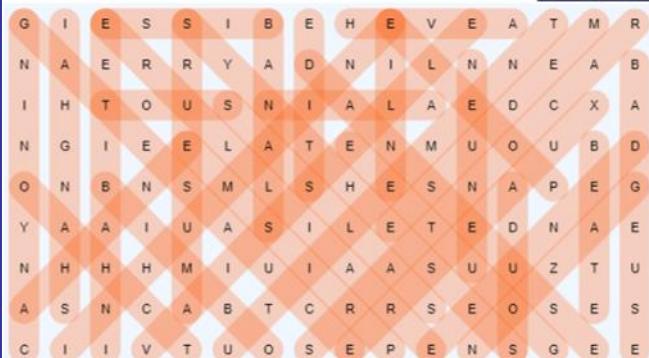
Bougies, prêt à porter, entretien, cosmétiques, bien-être, alimentation chien / chat... Les conseillères se feront un plaisir de vous présenter leurs produits, vous les faire tester, vous donner des échantillons gratuits...

Pour tout renseignement complémentaire,  
contactez Mme GUTH Céline : 06 85 54 76 09

### Solutions des jeux



8	5	7	6	3	2	4	9	1
6	9	2	4	5	1	7	3	8
3	4	1	8	9	7	6	5	2
1	3	4	2	7	9	5	8	6
7	8	5	3	4	6	2	1	9
9	2	6	5	1	8	3	7	4
2	6	3	9	8	5	1	4	7
5	7	9	1	6	4	8	2	3
4	1	8	7	2	3	9	6	5



4+5=9	8-1=7
$\begin{array}{r} 3 \\ \times 1 \\ \hline 3 \end{array}$	$\begin{array}{r} 4-2=2 \\ \begin{array}{r} 4 \\ -2 \\ \hline 2 \end{array} \end{array}$
$\begin{array}{r} 2+1=3 \\ \begin{array}{r} 2 \\ +1 \\ \hline 3 \end{array} \end{array}$	$\begin{array}{r} 6-1=5 \\ \begin{array}{r} 6 \\ -1 \\ \hline 5 \end{array} \end{array}$
$\begin{array}{r} 5+3=8 \\ \begin{array}{r} 5 \\ +3 \\ \hline 8 \end{array} \end{array}$	$\begin{array}{r} 5-3=2 \\ \begin{array}{r} 5 \\ -3 \\ \hline 2 \end{array} \end{array}$
$\begin{array}{r} 4 \\ \times 2 \\ \hline 8 \end{array}$	$\begin{array}{r} 8 \\ \times 1 \\ \hline 8 \end{array}$
0+6=6	5+1=6

## AGENDA

1er mai : ouverture de la saison de pêche

5 juin : marche groupama

3 juillet : fête champêtre à l'étang

4 août : don du sang à 17h à Wolschheim

8 septembre : reprise des séances de gymnastique (à confirmer)

10 septembre : soirée tartes flambées au profit des pompiers

29 septembre : don du sang à 17h à Maennolsheim

Octobre (date à confirmer) : soirée tartes flambées au profit de l'église

9 octobre : clôture de la saison de pêche

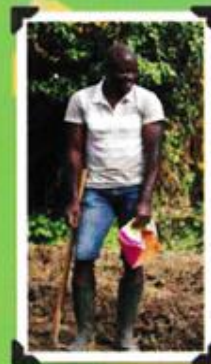
16 octobre : marche d'automne

19 novembre : tournoi de belote

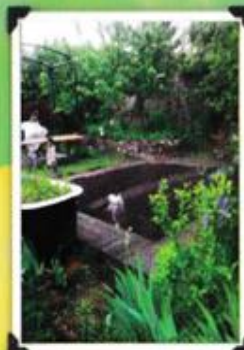
9 décembre : don du sang à 17h30 à Lochwiller

# THOMAS

DEVIS GRATUIT  
ET PERSONNALISÉ



# PAYSAGE



- ✿ Taille
- ✿ Tonte
- ✿ Débroussaillage
- ✿ Entretien ponctuel ou régulier
- ✿ Mise en place ou entretien du potager
- ✿ Plantations
- ✿ Aménagements
- ✿ Engazonnement

Thomas Konutse - Paysagiste  
Brevet Prof. Aménagement Paysager

Mail : [konutsethomas@yahoo.fr](mailto:konutsethomas@yahoo.fr)

Téléphone : 06 65 11 62 39

## NUMEROS / INFOS UTILES

### BIBLIOTHEQUE DE LOCHWILLER

Le mercredi de 15h à 17h  
Le vendredi de 17h à 19h

### DECHETTERIE DE MARMOUTIER

Lundi de 10h à 12h et 13h à 18h  
Mardi au vendredi de 13h à 18h  
Samedi de 9h à 18h  
03 88 02 21 80

COMETTE Transport à la demande  
03 88 71 78 82

GENDARMERIE DE SAVERNE  
03 88 91 19 12

RAMONAGE FISCHER BOUXWILLER  
03 88 70 76 74

### ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Directrice Mme Christoffel  
03 88 70 62 44

### PERISCOLAIRE « L'île aux enfants »

Directrice Mme Zobel  
03 88 89 24 91

### COLLEGE LEONARD DE VINCI

Principale : Mme Lutz  
03 88 70 66 78

### SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Secrétaire : Mme Thomas  
Président : Mr Dangelser  
03 88 03 23 37

### MAISON DE L'ENFANCE

Multi-accueil : 03 67 41 00 00  
Directrice : Mme Schuster

Périscolaire maternelle : 03 67 41 00 04  
Directrice : Mme Schlegel

RAM Réseau d'Assistantes Maternelles: 03 67 41 00 02  
Responsable : Mme Schuler

INFORMATIONS LOCHWILLER  
Lochwiller@outlook.fr

### LOCATION SALLE, FOYER, CLUB HOUSE, ETANG

Renseignements et réservations auprès de  
Pierre LUX 06 23 84 29 48

Tarifs	Lochwiller	Extérieur
Salle	170€	200€
Foyer	40€	50€
Club house	75€	100€
Salle étang	100€	175€
Bassin étang*	100€	175€
Etang complet*	150€	200€

\*Ajouter le coût de l'empoissonnage.

### URGENCES

PORTABLE : 112

SAMU / MEDECIN DE GARDE : 15

POMPIERS : 18

### PROCHAINE PARUTION DU LIECHT KAFERLE : FIN D'ÉTÉ 2022.

Merci d'adresser vos publications à Hélène DAUL au 06 83 41 12 43 ou à l'adresse internet : [ln.antoni@laposte.net](mailto:ln.antoni@laposte.net)

## NUMEROS D'URGENCE

Christophe KALCK, maire : 07 80 57 09 62

Roland SCHAFFNER, 1er adjoint : 07 80 06 16 45 ( Sinistre, travaux communaux,...)

Bruno KLEIN, 2ème adjoint : 06 80 36 80 49 ( Travaux communaux, associations,... )

Hélène DAUL, 3ème adjointe : 06 83 41 12 43 ( Communication, Liecht Kaferle, Kaffee grenzel,... )



## COORDONNEES DE LA MAIRIE

4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller

Tél : 03 88 70 61 40

Email : [mairie.lochwiller@orange.fr](mailto:mairie.lochwiller@orange.fr)

### Accueil du public :

lundi de 16h à 18h

vendredi de 9h à 11h